



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 47241

Texte de la question

M. Jacques Brossard attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'opportunité de créer un ordre national des infirmières. Cette activité permettrait de rassembler l'ensemble des professionnelles, d'actualiser la formulation des règles régissant cette profession ainsi que d'en contrôler leur application, de gérer l'ensemble de l'exercice professionnel. Une telle création répondrait par ailleurs aux attentes de 73 % des organisations infirmières. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage de donner satisfaction à cette demande qui concerne des premières professions de santé françaises.

Données clés

Auteur : [M. Brossard Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47241

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 204